



Des **actions concrètes** pour des **entreprises**
du spectacle & de l'événement
plus **responsables**

W W W . P R E S T A D D . F R



Gilles HUGO
Président du Synpase

Depuis quelques années maintenant, la question du développement durable en général, et du respect de l'environnement en particulier, est devenue incontournable dans nos activités quotidiennes. J'ai moi-même dû m'y pencher sérieusement dans le cadre d'appels d'offre très exigeants en la matière.

Mais sans outil adapté et face à une multitude d'initiatives plus ou moins efficaces, il était très difficile, et donc fastidieux pour nos entreprises (souvent de petite taille) de mettre en place des actions vertueuses sur tous ces sujets.

Toute l'équipe du Synpase a donc réfléchi et travaillé pendant près de 2 ans pour offrir aux entreprises du spectacle et de l'événement un outil à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Et oui, même le monde de l'éphémère peut et doit être durable !

Le Label Prestadd®, reposant sur un référentiel complet traitant aussi bien des enjeux économiques, sociaux, qu'environnementaux, est alors né.

Ce projet ambitieux, dont l'objectif de base est de mettre à disposition de tous ceux qui le souhaitent un outil « clé en main », adapté et exigeant, offre de multiples avantages pour les entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de RSE.

Il permet de valoriser les actions déjà existantes dans les entreprises, mais surtout de les accompagner en leur offrant une base de données se voulant la plus complète possible, et répertoriant de très nombreuses pistes concrètes, gratuites le plus souvent, et

simples à mettre en place.

Dans nos entreprises, il va également permettre, de façon indirecte, d'installer un dialogue avec l'ensemble des salariés sur les nombreuses problématiques contenues dans le référentiel, et de remettre à plat certains process qui le méritaient bien, en utilisant les nombreux tableaux de suivi annexés au référentiel.

Prestadd® est donc également un outil stimulant et efficace d'aide à la gestion, et ce n'est pas la moindre de ses qualités !

Enfin, Prestadd® est à but non-lucratif, son coût est symbolique, ce à quoi nous tenions tout particulièrement. Nous remplissons ainsi pleinement notre rôle, à savoir d'aider les entreprises à faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, en impliquant tout notre secteur d'activité dans une démarche responsable et vertueuse.

C'est donc avec fierté, en ma qualité de Président du Synpase, que je souhaite de tout cœur que Prestadd® rencontre le succès attendu !





→ LA GENÈSE DE PRESTADD®

Les questions de développement durable prennent une part croissante dans nos sociétés, et ce dans tous les secteurs d'activité.

Ces enjeux sont pris en considération par toutes les parties prenantes du secteur du spectacle et de l'événement, qu'il s'agisse :

→ **des pouvoirs publics** : la législation des marchés publics commande à la personne publique d'intégrer des critères de développement durable à toutes les étapes de la commande publique (articles 5, 6, 14, 50 et 45 du code des marchés publics)

→ **des donneurs d'ordre du spectacle et de l'événement** : émergences de collectifs de festivals engagés, création d'annuaires de prestataires ayant engagé des actions en la matière, multiplication d'initiatives d'organismes d'événements responsables, etc.

Le Synpase, en tant que syndicat national des prestataires techniques du spectacle vivant et de l'événement, a souhaité s'impliquer et, au-delà, impliquer toute la branche en offrant aux entreprises du secteur un outil innovant, leur permettant de mettre en avant leurs démarches responsables, garantissant aux donneurs d'ordre un niveau d'exigence en matière environnementale, économique et sociale.

L'objectif est de permettre aux entreprises de mettre en œuvre des actions concrètes, simplement et rapidement, et d'en faire un avantage concurrentiel, tout en s'inscrivant dans une gestion responsable du secteur d'activité et de l'entreprise.

→ UN OUTIL CONÇU POUR ET AVEC LES ENTREPRISES DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÉNEMENT

Un label reposant sur des critères objectifs

La démarche Prestadd® repose sur un questionnaire noté, comprenant plus de 70 thématiques comprenant de 2 à 5 questions.

A chaque question à laquelle répond l'entreprise, celle-ci doit obligatoirement fournir un justificatif (facture, bordereau de suivi des déchets, etc.) afin de s'assurer de la validité et de l'objectivité des déclarations.

La pertinence de ces justificatifs est évaluée par la Commission d'attribution qui décide de l'attribution de Prestadd®.

Un site internet collaboratif et participatif

Le portail web Prestadd® se veut pratique : il centralise un maximum d'informations utiles à l'entreprise dans le cadre de sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Elle peut y trouver notamment des informations juridiques mises à jour régulièrement, des documents de sensibilisation de son personnel, des liens vers les différents sites d'information, etc.

Mais le site prestadd.fr est également une plateforme collaborative : les entreprises sont sollicitées afin de nous faire part de leurs idées innovantes et pratiques en matière de développement durable.

Ces « bonnes pratiques » sont alors diffusées via le site afin de les faire partager aux entreprises du secteur.

La démarche Prestadd® est également participative : lorsque ces bonnes pratiques sont considérées comme pouvant s'appliquer au plus grand nombre, elles peuvent être intégrées au questionnaire.

Un outil d'accompagnement des entreprises

Le Synpase a voulu créer un outil pratique, lisible et abordable. La démarche est bien sûr à but non lucratif, le coût de l'obtention de la marque étant symbolique (prix d'appel à partir de 150 € par an), et uniquement destiné à couvrir les frais administratifs.

Le but est de fournir aux entreprises du secteur un outil conçu pour elles, pratique et pédagogique.

Ainsi les enjeux majeurs du secteur ont été ciblés, avec des conseils pratiques et des aides s'y rattachant tout au long du questionnaire.

Un outil d'amélioration continue

Prestadd® est attribué à une entreprise pour une durée de trois ans. A sa demande de renouvellement, celle-ci doit justifier d'une amélioration de son score.

Afin de ne pas laisser l'entreprise seule face à ces enjeux, la Commission d'attribution, lorsqu'elle décerne Prestadd®, transmet également une feuille de route indiquant les pistes d'amélioration à explorer.

→ UN RÉFÉRENTIEL COMPLET

Un questionnaire en ligne

Prestadd® repose sur un portail web et un questionnaire en ligne. L'objectif est de simplifier la démarche du prestataire et de centraliser toutes les informations dans les trois domaines abordés par le questionnaire.

Cette visée pédagogique se concrétise par la mise à disposition de l'entreprise d'une importante base de données [veille juridique, liens vers les sites d'aide, informations sur les filières de recyclage, documents de sensibilisation, etc.].

Ce référentiel reprend les 3 piliers du développement durable :

ENVIRONNEMENTAL : Economie d'énergie, Economie des ressources en eau, Tri des déchets, Gestion responsable des transports, Réduction de l'utilisation de produits dangereux ou à usage unique, Eco-conception, Biodiversité

SOCIAL : Politique Ressources Humaines, Prévention des risques, Formation des salariés

ECONOMIQUE : Achats responsables, Comportement éthique, Pérennisation de l'activité, Intégration dans le tissu économique et social local.

L'entreprise télécharge son questionnaire sous la forme d'un PDF dynamique, et dépose ses justificatifs directement sur le site, via son espace membre (objectif zéro papier).

Un questionnaire évolutif

Vu la rapidité des évolutions technologiques, de la réglementation et des mentalités dans les domaines du développement durable, il semblait plus que nécessaire de créer un outil souple, évolutif.

Ainsi, le questionnaire peut non seulement intégrer les évolutions réglementaires et être modifié en fonction des évolutions technologiques, mais aussi incorporer les bonnes pratiques innovantes dont les entreprises nous auront fait part.

→ UNE GOUVERNANCE REGROUPANT NOS PARTIES PRENANTES

PRESTADD® EST COMPOSÉ DE DEUX ORGANES :

La Commission d'Attribution

Elle assure la partie opérationnelle et constitue l'organe d'attribution de la marque. Elle se compose de 3 collèges bénéficiant du même nombre de voix :

- Collège « labellisés » :
- Collège « donneurs d'ordre » :
- Collège « experts » dans les domaines couverts par le référentiel (institutions, associations, organismes, etc.)

Une fois l'évaluation des dossiers réalisée par la Commission, un plan d'action est proposé à l'entreprise afin de lui permettre d'améliorer sa performance en matière de développement durable.

Le Comité d'Éthique

Il fait figure de comité de pilotage du projet et se réunit une fois par an pour faire le bilan de l'année écoulée.

Il est garant du bon fonctionnement de Prestadd® et vote les éventuelles évolutions à apporter au référentiel. Il est également composé de 3 collèges :

- Collège « labellisés » :
- Collège « donneurs d'ordre » :
- Collège « experts » dans les domaines couverts par le référentiel (institutions, associations, organismes, etc.)

Le Comité d'Éthique n'intervient pas dans le processus d'attribution de la marque. Ecocert y siège pour s'assurer de la bonne marche de l'outil.

→ TÉMOIGNAGES DES MEMBRES DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SYNPASE



Stanislas SURUN
MAGNUM

"Magnum est, depuis quelques temps déjà, sensible aux enjeux de développement durable. Jusqu'à maintenant, nous mettions en place diverses actions (recyclage, tri, etc.) mais sans organisation globale.

Prestadd® nous a permis de faire un audit de notre politique RSE.

Cette photographie nous a incité à modifier des comportements et des habitudes de travail.

Cela a été l'occasion de fédérer les parties prenantes de l'entreprise autour d'un projet.

L'approche de cette problématique peut apparaître dans un premier temps fastidieuse. Mais les résultats positifs apparaissent très rapidement :

Gain de productivité, valorisation des différentes actions menées par l'entreprise, création d'une véritable culture d'entreprise, réponse aux attentes de nos clients en matière de développement durable, avantage concurrentiel.

Nous avons pu aussi profiter grâce à Prestadd® d'une large base de données qui nous a permis d'engager cette nouvelle politique. Le site internet est pratique, il nous permet de trouver de l'information mais aussi des documents de sensibilisation de notre personnel.

La démarche est lancée et nous souhaitons la continuer afin de créer une dynamique au sein de l'entreprise mais aussi avec nos clients."



Frédérica LEGEARD-LEMÉE
CONTACT

"Je me suis inscrite à la commission de travail développement durable du Synpase par conviction personnelle d'une part, mais aussi parce que je sentais que c'était dans l'air du temps et que, peut être, ça allait devenir un paramètre important pour nos actions de demain.

C'était il y a un an et demi... depuis les choses ont

évolué très vite et maintenant la mise en place du label est devenu une évidence et une urgence. Ce label constitue un outil qui va répondre à un réel besoin dans nos entreprises !

Lorsque nous avons décidé de tester grandeur nature le questionnaire dans nos propres entreprises, j'ai commencé à réunir les différentes pièces nécessaires à la création du dossier (scans, photos...). Un travail de collecte que nous avons fait à la hâte. J'ai trouvé ça très frustrant parce qu'en agissant ainsi, j'ai eu le sentiment que nous allions passer à côté du fondement même de ce que doit être une action à caractère développement durable, à savoir l'appropriation du concept par l'ensemble de l'entreprise.

J'ai donc tout arrêté et cherché une solution pour privilégier la qualité à la rapidité. La solution m'est venue d'un jeune étudiant en BTS assistant de gestion qui devait effectuer un stage en entreprise et recherchait une mission complète dans laquelle il pourrait s'investir. Ça a été le déclic, quand je lui ai parlé du projet il a été tout de suite enthousiaste. Il est arrivé chez nous le lundi 23 mai, sa mission étant de collecter les données mais aussi et surtout de pointer les progrès à réaliser et de faire des préconisations d'améliorations. Il a aussi du sensibiliser toute l'équipe des permanents autour de la notion de développement durable déclinée sous toutes ses formes : l'environnement, les déchets, les économies d'énergie, bien sûr, mais aussi l'aspect éthique, social, économique et l'implication dans la vie locale.

Nous en avons aussi profité pour remettre à plat le classement de nos documents et mettre en place la GED (Gestion Electronique des Documents). Nous avons ainsi fait d'une pierre deux coups.

Au-delà de l'obtention du label et de ce qu'il peut nous apporter en termes de communication extérieure et de crédibilité vis à vis de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires, la constitution du dossier nous permet de faire un état des lieux de nos points positifs et négatifs. Cela nous permet de prendre conscience des domaines où nous devons nous améliorer et nous inciter à y remédier dès maintenant ou au moins pour le renouvellement du label dans 3 ans. Prestadd a donc aussi une vocation pédagogique.»



Jean-François JACQUEMIN
SCÈNE DE NUIT

"Plutôt sensible au développement durable, je ne m'étais pas encore posé beaucoup de questions en ce qui concerne ces enjeux dans nos métiers. C'est pourquoi j'ai accepté avec intérêt de participer à la commission Prestadd®."

Quelques réunions plus tard, et le premier test réalisé, j'avais compris que, non seulement nous avions, dans l'ensemble, les mêmes problématiques que les autres professions, mais aussi que nous pouvions améliorer très rapidement et très simplement notre impact environnemental, tout en réalisant, dans la plupart des cas, de sensibles économies.

Le référentiel Prestadd® permet de mesurer notre progression en matière de RSE, mais est aussi un véritable guide qui informe et conseille. L'obtention du label peut faire l'objet d'une démarche de réflexion collective dans l'entreprise et permettre ainsi l'éclosion de nouveaux projets en marge du développement durable.

Pour nos clients et pour notre jeune secteur professionnel, Prestadd® est la confirmation de notre volonté d'être des acteurs responsables à tous les niveaux : environnemental, économique et social."



Patrick FROMENTIN
COTÉ COUR

"Quand le Synpase a initié sa démarche développement durable avec la création de Prestadd®, j'ai souhaité m'y investir, persuadé de la nécessité et de l'intérêt d'un tel outil pour le secteur du spectacle de l'événement et les entreprises qui le composent. C'est ainsi que Son & Lumière fait partie de la Commission Développement Durable du Synpase et a participé à la création de Prestadd®."

L'intérêt de ce label est pour moi certain : en tant que responsable des marchés publics, je rencontre de plus en plus souvent dans les CCTP (Cahiers de Clauses Techniques Particulières) des appels d'offres une rubrique : « actions en faveur du développement durable ». Au-delà de la simple question sur les bonnes pratiques liées à l'environnement, les problèmes de la citoyenneté et de la responsabilité sociale de l'entreprise sont sous-jacents.

Les entreprises qui se verront attribuer le label Prestadd® auront alors un avantage concurrentiel certain dans le cadre de ces appels d'offre : leurs actions en faveur du développement durable seront formalisées et le label leur confèrera un gage de sérieux et de responsabilité, valorisable auprès des différents donneurs d'ordre."



Jean-Philippe EVRARD
L'USINE À 5 PATTES

«Un jour ou l'autre, nous sommes tous confrontés à une image... ou bien encore à une situation... qui nous fait prendre conscience que les activités de l'homme - ou ses mauvaises habitudes - ont des conséquences sur l'environnement. Sur le moment on est outré, voire choqué, puis chacun reprend le cours de ses « habitudes »... bonnes ou mauvaises... pensant que c'est la faute de « l'autre » !

C'est pourquoi, lorsque j'ai participé à la commission Prestadd® en tant que représentant d'une entreprise de construction de décors, j'étais à mille lieues d'imaginer que ma société avait encore un long « chemin » à parcourir en la matière, car pour moi nous étions déjà sensibilisés sur le sujet !

Quelle prise de conscience !!! Après plusieurs réunions et le premier test passé, mes collaborateurs et moi-même nous sommes aperçus que l'on pouvait encore améliorer d'une façon considérable ces fameuses « habitudes » ... Nous qui pensions que l'écologie était synonyme de « dépenses », on réalise que bien au contraire, étant devenus tous très sensibles à l'impact de nos faits et gestes sur l'environnement, notre société effectue même des économies !!! Quant à notre discours commercial auprès de nos clients en vue de la concrétisation de nos opérations, nous constatons qu'ils sont de plus en plus réceptifs, par conséquent, nous trouvons ensemble des solutions plus adaptées.

Pour conclure, Prestadd® c'est tout simplement prendre conscience que les premiers acteurs concernés en matière d'écologie, c'est chacun d'entre nous !"

→ ILS NOUS ACCOMPAGNENT

La démarche Prestadd® est par essence collaborative. C'est en s'entourant de différents partenaires que le référentiel s'est construit.



Ecocert Environnement

Ecocert Environnement, organisme de contrôle et de certification en matière de développement durable, nous accompagne depuis le début de la création de Prestadd®. Cet organisme certifie la démarche, le référentiel et sa grille de notation. Il pourra également être mandaté par la Commission d'Attribution pour réaliser des audits chez les entreprises postulant à Prestadd®. Ecocert Environnement ne siège pas à la Commission d'Attribution.

ILS COMPOSENT LE COMITÉ D'ÉTHIQUE / LA COMMISSION D'ATTRIBUTION



Récyllum

Recylum est un éco-organisme qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées pour une meilleure protection de l'environnement.



Secrelec

Eco-organisme agréé par les pouvoirs publics, Screlec collecte les piles et accumulateurs en fin de vie et sensibilise le grand public à la nécessité de les rapporter dans une filière spécifique.



Audiens

Audiens est l'organisme de protection sociale pour l'audiovisuel, la communication, la presse et le spectacle.



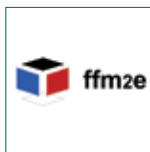
Centre Médical de la Bourse (CMB)

Le CMB est le centre de médecine du travail des intermittents du spectacle.



AFDAS

L' Afdas est l'organisme de financement de la formation pour les professionnels du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité et des loisirs.



ffm2e

La Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Événement fédère 120 entreprises spécialisées dans la conception, la fabrication et l'équipement des stands, des expositions et des événements.



Eneris

Cabinet de conseil et d'études en développement durable, Eneris accompagne les entreprises sur leurs problématiques sociales et environnementales.



SNES

Le Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles défend le spectacle vivant dans tous les domaines artistiques et notamment les tournées.



3.0

Le portail de solutions Développement Durable pour l'organisation d'événements professionnels.

L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie.



Pour plus de renseignements

W W W . P R E S T A D D . F R